

Pourquoi une association des amis de Marcel Rudloff ?

"Un homme rare, d'une grande richesse intérieure"

© Dernières Nouvelles D'Alsace, Jeudi 26 Mars 1998.

Francis Hirn est président de l'association "Les amis de Marcel Rudloff". Il détaille le bilan de l'association et ses projets pour les mois à venir. (mars 1998)



Francis Hirn, lors de la remise du prix de la Tolérance 2007

- **Qui sont les 150 membres de l'association ?**
- Ils viennent de tous les milieux, ce sont les amis que Marcel Rudloff comptait à la ville de Strasbourg, le Conseil Constitutionnel au complet, le président du Sénat René Monory, Adrien Zeller, Daniel Hoeffel et Roland Ries, des amis du barreau de Strasbourg où Marcel Rudloff était inscrit, des sportifs, des représentants des milieux culturels, mais aussi des gens sans grade.
- **Cela ne pose-t-il pas de problème de cohabitation ?**
- Pas le moindre. Il n'y a aucun aspect politique dans l'association.

- **L'association s'affirme transfrontalière.**

- Oui, mais nous n'avons pas trouvé d'écho en Allemagne. Pourtant Marcel Rudloff avait beaucoup de relations outre Rhin.

- **Quelles ont été les activités principales de l'association pendant sa première année d'existence ?**

- Nous avons organisé un concert public à Strasbourg en mars dernier. Nous voulions rendre ainsi un hommage musical à Marcel Rudloff, un an après son décès. Nous avons aussi édité un dépliant présentant l'association et ses objectifs. Dans la foulée, nous préparons un livre plus développé pour mieux faire connaître l'homme et ses idées.

- **Parce que Marcel Rudloff n'est pas assez connu à votre avis ?**

- On le connaissait sans le connaître vraiment. C'était un homme rare, d'une grande richesse intérieure. Voilà pourquoi nous voulons éditer ce livre. A l'exception des entretiens qu'il a accordés à Alain Howiller, il n'y a pas d'écrits sur Marcel Rudloff. Lui même n'a pas publié. Certes, il y a beaucoup de discours. L'un des plus forts est sans conteste celui qu'il a prononcé lors de la visite du pape à Strasbourg en décembre 1988. Ce discours est parfaitement en phase avec les convictions profondes de Marcel Rudloff.

- **D'autres projets ?**

- La commission archives est en train de réunir une somme de documents relatifs à Marcel Rudloff. Nous souhaitons rassembler le tout aux archives municipales de Strasbourg. Ces documents seront alors accessibles à tous ceux qui souhaiteront les consulter. Nous espérons également pouvoir, d'ici à deux ans, consacrer une exposition à Marcel Rudloff. Et nous prévoyons de la faire voyager dans toute la région. Nous avons entrepris des démarches auprès de la mairie pour que la ville de Strasbourg donne le nom de Marcel Rudloff à une rue ou une place. Nous avons demandé la même chose à la ville d'Obernai. Avant l'été l'association apposera une plaque commémorative sur la façade de la maison natale de Marcel Rudloff au Faubourg National à Strasbourg.

- Quels sont les critères d'attribution du prix de la la tolérance ?

- La commission du prix Marcel Rudloff a fixé les règles de choix et de sélection des candidats. Les candidatures peuvent être actives ou passives. Mais les candidats doivent avoir manifesté par leur action, leur comportement, leurs déclarations et prises de position des qualités exceptionnelles d'ouverture d'esprit, de sens des responsabilités, de refus de tout sectarisme, de respect des autres, de dialogue, de bienveillance et de tolérance. Le prix peut être attribué à une personne physique ou à une personne morale.

- Le premier lauréat est Carl Aage NORGAARD.

- Oui. Comme président de la commission européenne des Droits de l'Homme il a rencontré, à plusieurs reprises, Marcel Rudloff, alors maire de Strasbourg. Il sollicita, en particulier, au début des années 80, une rencontre afin de discuter de la construction d'un nouveau palais pour la commission et la Cour européenne des Droits de l'Homme. Un dîner fut organisé à l'initiative du Pr. Jean-Claude Soyer et du président Jean-Georges Wagner. C'est lors de ce dîner que Marcel Rudloff s'engagea à mettre un terrain à la disposition du Conseil de l'Europe, terrain sur lequel fut construit, quelques années plus tard, le nouveau palais des Droits de l'Homme. M. NØRGAARD est un grand défenseur des Droits de l'Homme.

- Qu'estimiez vous le plus chez Marcel Rudloff ?

- Il incarnait la tolérance, le respect de l'autre. Il n'a jamais été médisant, même à l'égard de ses adversaires. C'est un bel hommage que d'associer son nom à un prix de la tolérance. Ce qui me séduisait chez lui c'est qu'il vivait ses convictions et les mettait en application. C'était aussi une figure du christianisme.